

**PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SELECTION
PROFESSIONNELLE DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2017**

**COLLECTIVITE : SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE ARDECHE
MUSIQUE ET DANSE**

La commission de sélection professionnelle au grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe s'est réunie le lundi 6 novembre 2017, au siège administratif du Syndicat Mixte du Conservatoire Ardèche Musique et danse à Privas.

La séance est ouverte à 9h00.

Composition de la commission :

- M. Paul BARBARY, Président,
 - Mme Marie-Josée TESTARD, Directrice du Centre de Gestion de l'Ardèche,
 - M. Jean-Marc FABIANO, Directeur Général.
- Cf. circulaire de 2012

Les candidats ont été invités à se présenter, devant la commission, par courrier.


Après étude des dossiers et audition des candidats, la commission déclare les agents figurant sur la liste ci-dessous, dressée par ordre alphabétique, aptes à être intégrés au grade :

- d'Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2^{ème} classe

Nom	Prénom
BIOUSSE	Jean-Baptiste
JIGUEL	Cécile

Fait à Privas le 6 novembre 2017,

Les membres de la commission :
Signatures :

Monsieur
Paul BARBARY


Madame
Marie-Josée TESTARD


Monsieur
Jean-Marc FABIANO


Affiché au siège administratif le : 7 novembre 2017

Publié sur le site internet du Syndicat Mixte le : 7 novembre 2017

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lyon (184, rue Duguesclin, 69433 LYON, Cedex 03) dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.